

**ASSEMBLÉE DE PROVINCE****SECRETARIAT GÉNÉRAL**

N° 43-2019/APS

AMPLIATIONS

Commissaire délégué	1
Gouvernement	1
Congrès	1
Directions	14
JONC	1
IGPS	1

DÉLIBÉRATION
portant renouvellement partiel
du Bureau de l'assemblée de la province Sud

L'ASSEMBLÉE DE LA PROVINCE SUD

Délibérant conformément à la loi organique modifiée n° 99-209 du 19 mars 1999 relative à la Nouvelle-Calédonie,

Constatant la prise de fonctions, le 5 juillet 2019, de M. Yoann Lecourieux en qualité de membre du gouvernement de la Nouvelle-Calédonie ;

A PROCÉDÉ EN SA SÉANCE PUBLIQUE DU 18 JUILLET 2019, A L'ÉLECTION CI-APRES :

ARTICLE 1 : L'assemblée de la province Sud a procédé, ce jour, au renouvellement partiel des membres de son Bureau ainsi qu'il suit :

- troisième vice-président : Monsieur Milakulo TUKUMULI.

ARTICLE 2 : La présente délibération sera transmise à Monsieur le commissaire délégué de la République et publiée au *Journal officiel* de la Nouvelle-Calédonie.